

Le Dr Burton Conrod devient le premier dentiste canadien à assumer la charge la plus haute de la FDI

Le Dr Burton Conrod de Sydney (Nouvelle-Écosse) sera assermenté à titre de président de la Fédération dentaire internationale (FDI) à l'occasion de la cérémonie de bienvenue du Congrès dentaire mondial 2007 de la FDI qui se tiendra à Dubaï (Émirats arabes unis) le 24 octobre. Il deviendra ainsi le premier dentiste canadien à assumer ce rôle prestigieux. Président élu depuis 2005, le Dr Conrod prendra le relais de la Dre Michèle Aerden de Belgique à la clôture du Parlement dentaire mondial le 26 octobre.

Le Dr Conrod a accepté de rencontrer l'équipe du JADC pour discuter de ses plans et priorités à titre de nouveau président de la FDI.

JADC : *En quoi le rôle de président de la FDI vous intéressait-il?*

Dr Burton Conrod (BC) : Le fait de présider l'ADC (2000-2001) puis de siéger au Conseil de la FDI était pour moi une progression naturelle.

Des dirigeants de nombreuses associations dentaires nationales se servent de leur expérience pour approfondir le travail de la FDI, et j'étais très étonné de la manière dont ces dirigeants travaillaient ensemble, bien qu'ils soient issus de milieux très différents. Les bénévoles de la FDI croient fermement qu'ils peuvent améliorer les choses et que la FDI a une incidence positive sur la santé dans le monde. Après avoir siégé plusieurs années au Conseil de la FDI, j'ai pensé que mon expérience pourrait profiter davantage à la FDI si j'acceptais d'y assumer une charge plus grande. Je suis très reconnaissant envers l'ADC qui a appuyé ma candidature à la présidence et continue de contribuer à la mission de la FDI.

JADC : *Pourriez-vous expliquer à nos lecteurs en quoi consiste la FDI, ce qu'elle fait et ce qu'elle a accompli à titre d'organisme?*

BC : La Fédération dentaire internationale a été fondée en 1900. Elle est le porte-parole mondial officiel de la profession dentaire, représentant près d'un million de dentistes. Parmi ses membres, elle compte plus de 130 associations nationales et 35 organismes internationaux dans plus de 125 pays. Sa vision est de conduire le monde à une santé buccodentaire optimale.

La FDI dirige le Parlement dentaire mondial, qui, chaque année, réunit des dentistes du monde entier en vue de discuter et d'approuver des lignes directrices et des déclarations de principe liées à la santé buccodentaire. Elle met en œuvre des programmes de développement dans plus de 40 pays dans le but de promouvoir l'importance de la santé buccodentaire et d'aider les associations dentaires à poursuivre cette tâche. Entretien des relations officielles avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies (ONU), la FDI travaille également avec les associations dentaires nationales pour inciter les gouvernements du monde à améliorer les soins de santé. La FDI, qui publie l'*International Dental Journal*, facilite les communications entre les dentistes à l'échelle mondiale.

La Conférence de planification de la santé buccodentaire dans la Région africaine, qui a eu lieu à Nairobi, au Kenya, en avril 2004, est un exemple



Photo : Katheryn Gordon de Gordon Photographic, Sydney, Nouvelle-Écosse

Coup d'œil sur la carrière du Dr Burton Conrod

Nom : Burton Conrod

Lieu de naissance : Halifax (Nouvelle-Écosse)

Études : Doctorat en chirurgie dentaire, Université Dalhousie, 1976

Profession : Exploite un cabinet de dentisterie générale à Sydney (Nouvelle-Écosse) en collaboration avec sa femme, la Dre Connie Conrod.

Faits marquants de son expérience au sein de la dentisterie organisée

Président de la Société dentaire de l'île du Cap-Breton en 1979

Président de l'Association dentaire de la Nouvelle-Écosse en 1989

Président de l'Association dentaire canadienne de 2000 à 2001

Nommé par le ministre de la Santé du Canada au Comité consultatif ministériel sur la lutte au tabagisme de 2000 à 2002

Délégué votant aux assemblées de la FDI à Paris et Kuala Lumpur

Membre du Conseil de la FDI de 2001 à 2005

Président désigné de la FDI de 2005 à 2007

Président des équipes spéciales de la FDI sur la gouvernance, le relogement et les procédures opérationnelles, et du groupe de travail sur la santé buccodentaire en 2007

Président de la FDI d'octobre 2007 à 2009

Associations professionnelles

Membre du Collège international des dentistes, de l'Académie Pierre Fauchard, de l'Académie de dentisterie internationale et de l'American College of Dentists

Famille : Marié à Connie, avec qui il a 3 enfants

Intérêts autres que la dentisterie

Jardinage, chasse aux oiseaux, pêche à la mouche

Pourquoi êtes-vous d'abord devenu membre de la dentisterie organisée?

Des dentistes de la région, qui eux-mêmes œuvraient au sein de l'Association dentaire de la Nouvelle-Écosse, me l'ont conseillé. Ma femme et eux m'ont toujours encouragé à assumer plus de responsabilités au sein de la dentisterie organisée. Je n'ai pas tardé à réaliser que pour définir et améliorer notre profession efficacement, les dentistes doivent agir par l'entremise d'organismes. Notre profession n'existe que grâce à un réseau solide de personnes désireuses de promouvoir la profession dentaire, son éthique et son fondement scientifique.

Pourquoi vous êtes-vous senti attiré par la dentisterie mondiale?

M. George Weber, ancien directeur général de l'ADC, m'a ouvert les yeux sur les besoins des pays du monde en soins de santé et sur les répercussions positives que des organismes mondiaux peuvent avoir. Il m'a montré comment des personnes peuvent faire une différence. Ayant œuvré à titre de président au sein d'associations locales et provinciales, ainsi que de l'ADC, je savais que les dentistes étaient des gens extraordinaires avec qui travailler. À la FDI, c'est la même chose; je travaille avec des employés et des bénévoles qui ont les mêmes aspirations à l'égard de notre profession et le même engagement vis-à-vis de la santé buccodentaire. □

de la réussite de la FDI en matière de promotion de la santé. Organisé par la FDI et l'OMS, l'événement a réuni des dentistes, des hauts fonctionnaires et des représentants du secteur de la santé de 48 pays. Les délégués y ont adopté une déclaration qui reconnaît la santé buccodentaire comme droit fondamental de la personne et prône l'élaboration de programmes nationaux durables de soutien à la santé buccodentaire. La FDI, l'OMS et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), homologue de l'OMS pour les Amériques, prévoient tenir un événement semblable sur la santé buccodentaire des Amériques en avril 2008 à Lima, au Pérou.

Ces conférences ont pour but d'amener les leaders des professions et gouvernements à reconnaître que la santé buccodentaire est effectivement un élément très important de la santé en général et qu'il est temps que tous les pays l'intègrent à leur programme de planification de la santé. Mais d'abord et avant tout, ils doivent allouer toutes les ressources financières possibles pour améliorer la santé buccodentaire.

Depuis la conférence de Nairobi, des ateliers de suivi ont permis de constater l'établissement des premières politiques de santé buccodentaire et la nomination des premiers dentistes en chef dans plusieurs pays. C'est un pas important dans la bonne direction, car il est plus facile et moins coûteux de prévenir les maladies buccodentaires que de les traiter. Même s'il ne dispose que de ressources limitées, le pays qui nomme un dentiste en chef, et lui alloue un budget consacré à l'exploitation de programmes de prévention, démontre ainsi reconnaître que la santé buccodentaire est un élément important de la santé en général.

Dans le cadre de la conférence de Nairobi et des ateliers qui ont suivi, la FDI a fait la promotion du BPOC (Basic Package of Oral Care), concept élaboré par l'OMS dans le but de prodiguer des soins buccodentaires dans les pays dotés de ressources insuffisantes. Le BPOC comporte 3 éléments : le OUT (Oral Urgent Treatment), qui consiste à traiter la douleur et l'infection, notamment par des extractions, le ART (Atraumatic Restorative Treatment), qui consiste à supprimer la carie et à faire des obturations à l'aide d'instruments à main et de ciments en verre ionomère, et le AFT (Affordable Fluoride Toothpaste). Le coût est un obstacle à l'accès universel au fluorure, comme c'est le cas des soins dentaires. Sans commercialisation ni emballage coûteux, on peut fabriquer du dentifrice fluoruré à un prix abordable, et plus encore si les fabricants n'ont pas à payer de taxes.

Le concept du BPOC est enseigné aux fournisseurs de soins de santé primaires, dont les professionnels de la santé communautaire et les sages-femmes,



Le Dr Conrod et sa femme Connie en compagnie de délégués au Congrès dentaire mondial de la FDI tenu l'an dernier à Shenzhen, en Chine. Ci-dessous : avec le Dr Vladimir Sadovsky, secrétaire général de l'Association dentaire russe, et sa femme Marina.

sous la supervision d'un dentiste. Le fait est que, dans un avenir rapproché, il n'y aura tout simplement pas assez de dentistes. Les soins de base, qui consistent surtout à prévenir les infections, sont prodigués par les professionnels actuellement disponibles. Cette méthode est principalement utilisée en Afrique, mais elle sera débattue à la conférence sur la santé buccodentaire qui se tiendra au Pérou afin d'évaluer l'utilisation en Amérique du Sud.

En 2006, la FDI a été nommée finaliste pour le prestigieux Prix Gates pour la santé mondiale, récompense d'un million de dollars décernée annuellement à un organisme ayant apporté une contribution majeure et durable dans le domaine de la santé mondiale.

JADC : *Qu'aimeriez-vous accomplir durant votre mandat à la présidence de la FDI? Quelles seront vos priorités?*

BC : Dernièrement, la FDI et nos associations membres ont contribué à convaincre plus de 190 pays membres de l'OMS d'adopter une résolution entérinant le rapport intitulé *Plan d'action pour la promotion de la santé buccodentaire et la prévention intégrée des affections*. C'était la première fois en

26 ans que l'OMS ajoutait la santé buccodentaire à son programme. Notre tâche, à présent, est de poursuivre le travail accompli tout en encourageant les ministres nationaux de la Santé à donner suite aux recommandations. J'aimerais que la FDI s'efforce d'assumer cette responsabilité tout en poursuivant d'autres projets complémentaires d'envergure.

De nombreuses solutions aux problèmes de santé buccodentaire s'appliquent aussi à des maladies systémiques majeures. Les maladies buccodentaires et d'autres maladies, par exemple, ont en commun certains facteurs de risque tels que la malnutrition, le tabagisme et la mauvaise hygiène. Nous savons que le tabagisme a beaucoup de conséquences négatives, dont les maladies parodontales, le cancer de la bouche et d'autres types de cancer, une guérison tardive des blessures après une chirurgie, des maladies cardiovasculaires et des accidents cérébrovasculaires.

Nos recommandations permettront non seulement d'améliorer la santé buccodentaire, mais aussi de réduire le nombre de ces maladies. La consommation élevée de sucre entraîne une augmentation du diabète et des taux de carie dentaire. C'est en limitant la consommation de sucre qu'on peut réduire ces maladies. Cette situation ne touche pas uniquement les pays moins développés, mais aussi le Canada, notamment les collectivités des Premières Nations où la carie dentaire et le diabète sont d'importants problèmes. La résolution de l'OMS explique comment améliorer la santé buccodentaire des citoyens des pays membres et favoriser l'accès de tous aux soins buccodentaires de base, ce qui, dans beaucoup de pays du monde, n'est sûrement qu'un rêve.

À titre de président, mon rôle consiste entre autres à rendre visite aux associations membres et à rencontrer les ministres de la Santé ou les dirigeants de leur pays afin de les encourager à réaliser ces initiatives. Nous pouvons surveiller et appuyer leurs activités en matière de santé buccodentaire, et en encourager fortement la mise en œuvre. J'ai le devoir d'encourager les pays à surmonter le défi que posent ces recommandations afin d'améliorer la santé buccodentaire.

Le programme Health Access Policy Promotion and Education Networking (HAPPEN) permettra d'améliorer la santé des populations de l'Afrique en renforçant les capacités des professionnels de la santé qui y travaillent. Dirigé par la FDI et mis sur pied en collaboration avec la World Health Professions Alliance (WHPA), regroupement mondial des

professions médicale, infirmière, pharmaceutique et dentaire, ce programme aura pour but de renforcer les associations dentaires, de réduire l'exode des dentistes et d'améliorer les conditions de travail en Afrique. C'est un programme important auquel je me consacrerai aussi à titre de président.

Plusieurs de nos projets visent des objectifs communs, soit l'élimination du tabagisme et l'augmentation de l'accès au fluorure, 2 secteurs qui m'intéressent depuis longtemps et auxquels je travaillerai également au cours de mon mandat. Durant mes années à l'ADC, j'ai travaillé à un certain nombre de dossiers liés à la lutte antitabac. À l'échelle planétaire, le tabagisme prend des proportions énormes, tuant actuellement près de 5 millions de personnes chaque année, et l'on prévoit que ce chiffre doublera d'ici 2030.

La FDI dirige un certain nombre de programmes antitabac parmi des projets de développement destinés à promouvoir la santé et à offrir des soins préventifs et de base dans plus de 40 pays. Par exemple, le programme Live.Learn.Laugh vise à renforcer la capacité des associations dentaires nationales de mettre en place des programmes de promotion de la santé. Dans certains pays, il existe encore beaucoup de dentistes qui fument; des programmes de désaccoutumance au tabac leur sont offerts, et on les encourage à transmettre le message à leurs patients.

L'OMS et la FDI ont publié conjointement un manuel intitulé *Tobacco or Oral Health*, document reconnu, traduit en plusieurs langues. On y souligne les effets négatifs du tabac sur la santé et l'importance d'arrêter de fumer, et l'on explique aux dentistes quels conseils donner à leurs patients pour les aider à obtenir de l'aide et cesser l'usage du tabac. C'est un manuel que l'on devrait ajouter aux ressources que les dentistes canadiens utilisent pour expliquer à leurs patients les effets nocifs du tabac et les bienfaits du renoncement au tabac.

La FDI est partenaire de nombreuses initiatives internationales importantes, destinées à lutter contre le tabagisme. En juin dernier, elle s'est jointe au Global Smoke-free Partnership, qui compte près de 250 partenaires. Cette initiative s'attaque à la fumée secondaire, soutenant qu'il n'existe aucune solution de rechange sûre aux lieux publics 100 % non fumeurs.

En ce qui concerne l'accès de la population au fluorure, c'est l'une des percées les plus importantes qui ont été réalisées dans le domaine de la santé publique au cours des 20 dernières années, et il semble que ce soit le moyen le plus rentable de prévenir les maladies buccodentaires. Au Canada, près de 40 % de la population a l'avantage de boire de l'eau fluorurée et beaucoup plus de citoyens encore

utilisent du dentifrice fluoruré. Cependant, moins de 20 % de la population mondiale bénéficie d'un accès adéquat au fluorure. Des rapports publiés par l'OMS révèlent une diminution des taux de carie dans les pays où la FDI travaille activement depuis 20 ans ou plus à promouvoir les bienfaits du fluorure. La FDI est favorable à la fluoruration de l'eau, mais c'est un privilège que peuvent s'offrir les pays hautement développés, car la plupart des pays qui en ont le plus besoin ne disposent d'aucun service d'eau public. Ils ajoutent plutôt du fluorure au lait ou au sel à des coûts relativement bas, comme c'est le cas de nombreux pays sud-américains. On peut aussi ajouter du fluorure dans les dentifrices en autant que ceux-ci soient abordables.

JADC : *Sur quels dossiers avez-vous travaillé pour le compte de la FDI dans les 2 années précédant votre nomination à titre de président?*

BC : Depuis que j'ai commencé à siéger au Conseil de la FDI en 2001, j'ai présidé un certain nombre de groupes de travail chargés d'améliorer les activités internes de la FDI. Nous avons remanié les Statuts de la FDI et modifié nos règlements relatifs à nos membres, ainsi que nos manuels d'exploitation. J'ai participé à toutes les affaires de la FDI, allant de l'administration de son œuvre de bienfaisance – World Dental Education – à la supervision de la gestion des diverses sociétés qu'elle dirige.

À titre de président désigné, mon mandat m'a appris l'importance d'écouter tous les intervenants avant de prendre une décision, ainsi que l'importance du travail d'équipe et de la consultation. À la fin de la journée, le Conseil de la FDI, tenant compte des faits et des opinions que nous avons recueillis, se charge de prendre d'importantes décisions concernant l'allocation de ressources limitées. La direction de la FDI est un défi de taille, mais c'est très enrichissant sur le plan personnel.

JADC : *En quoi vos priorités ont-elles changé par rapport à votre rôle depuis votre élection il y a 2 ans?*

BC : La FDI travaille de plus en plus à la réalisation de sa vision qui est de conduire le monde à une santé buccodentaire optimale. Au cours des 2 dernières années, nous avons élaboré des politiques et des programmes à cette fin et je souhaite, pour ma part, que nous continuions d'allouer des ressources à ces programmes et d'y concentrer toute notre attention, car avec un mandat de cette envergure, il est facile de dévier de son objectif. La FDI a acquis la capacité de rassembler les membres de la profession, la

population, les organismes d'aide et les dirigeants gouvernementaux, et je reconnais qu'il est important d'utiliser cette capacité pour accomplir notre mission.

JADC : *Que représente, pour les dentistes canadiens, le fait qu'un des leurs soit élu à un poste d'envergure internationale aussi prestigieux?*

BC : Les leaders de la profession dentaire canadienne obtiennent une grande visibilité sur la scène internationale et l'on reconnaît leur engagement. Ma nomination au poste de président est signe qu'on reconnaît que les dentistes canadiens sont représentés par une association nationale efficace, que l'ADC peut faire preuve de leadership et qu'une grande partie de ce que nous accomplissons au Canada est considérée comme «la bonne chose à faire».

JADC : *Qu'aimeriez-vous que les dentistes canadiens sachent au sujet de ce que la FDI fait pour eux? En quoi les décisions prises à l'échelle mondiale ont-elles une incidence sur les dentistes à l'échelle locale?*

BC : La FDI place la dentisterie dans un contexte mondial. Elle amène les gouvernements et la population à réaliser que la dentisterie fait partie intégrante des soins de santé, et les sensibilise à l'importance de la santé buccodentaire dans l'amélioration de la santé d'une population. La FDI contribue à rehausser l'image de notre profession, car elle en respecte les principes de déontologie et le fondement scientifique, démontre le rôle essentiel que nous jouons et veille à ce que la santé buccodentaire fasse partie des programmes de soins de santé de tous les pays du monde. Les gouvernements et dentistes du monde entier se fondent sur les lignes directrices et les déclarations de principe de la FDI pour élaborer eux-mêmes des politiques nationales en matière de santé buccodentaire et améliorer leurs normes de pratique.

JADC : *Que peuvent faire les dentistes canadiens à l'échelle locale pour la FDI et comment peuvent-ils participer à la dentisterie à l'échelle internationale?*

BC : Il est important que tous les dentistes maintiennent une présence active au sein de leur association dentaire locale, provinciale et nationale, parce qu'au Canada, ces associations contribuent à la dentisterie à l'échelon international. Tous les membres de l'ADC sont aussi membres de la FDI. Les dentistes canadiens devraient profiter de toutes les occasions qui leur sont données de participer au Congrès dentaire mondial de la FDI afin d'obtenir une nouvelle perspective de leur travail en discutant de problèmes et de solutions avec leurs collègues internationaux. L'Amérique du Nord est peut-être un leader à maints égards dans le domaine de la dentisterie, mais nous ne devons pas oublier que bon nombre des découvertes et des percées les plus importantes en matière de traitement dentaire ont été réalisées dans d'autres pays. Je crois qu'il est plus facile pour les dentistes de soutenir la dentisterie et de la promouvoir comme une profession de santé qui est fondée sur les faits, qui est bienveillante et fait preuve de compassion s'ils sont constamment exposés à des idées et perspectives nouvelles.

Il y a une énorme différence entre un pays comme le Canada et un petit pays de l'Europe de l'Est ou de l'Afrique. Une grande partie des soins dentaires prodigués au Canada sont perçus comme un luxe facultatif, ce qui en matière de soins de santé n'est pas un bon exemple, puisque d'autres pays n'ont même pas les moyens de s'offrir des soins de base. Malheureusement, même au Canada, il y a des personnes qui n'ont pas accès aux soins dentaires essentiels. Les progrès de la dentisterie sont fantastiques si les gens ont les moyens de se payer des traitements restaurateurs et esthétiques meilleurs et plus nombreux. Nous devons nous rappeler toutefois que les soins dentaires de base sont un besoin essentiel en matière de santé et que la santé buccodentaire est un droit fondamental de la personne. ✦

Ressources connexes

Fédération dentaire internationale : www.fdiworldental.org
Live.Learn.Laugh : www.fdiworldental.org/public_health/4_3LLL.html
Guide *Tobacco or Oral Health* : www.fdiworldental.org/public_health/5_5advocacy.html